

Compte Rendu
Conseil d'école du 15 février 2024

Date : Jeudi 15 février **Heures:** de 18h00 à 20h00 **Lieu :** à l'école

Mesdames les adjointes à la mairie de Remilly: Mme Karine CHAULET, Mme Florence MIELLE, Mme Isabelle GAGO
Les Représentants des parents d'élèves : CAUCHY Cécile DENEBOUDE-RENAULT Amaury
MARTINE Angéline, Delphine KIEFFER, Laura PRUVOST, Éléonore BLAGHAHE
Périscolaire : Mr Romain SIRDEY
ATSEM et Animatrice : Mme Stéphanie GOTHON
Enseignants : Mme Capelle, Mme Nourdin, Mme Bonneau, Mme Sifer, Mr Chevanne, Mr Le Romanser et Mme Collado

Membres excusés :

Mme Manzoni, IEN
Mr Guichet, Maire de Remilly-sur-tille

Ordre du jour proposé :

1. Effectifs et répartition année 2024-2025
2. Inscriptions PS
3. Périscolaire
4. Bilan des actions
5. Avancée projet NEFLE
6. Exercices de sécurité
7. Sorties/Projets à venir
8. Bilan des comptes
9. Liaisons GS-CP, crèche-école, école-collège
10. Résultats évaluations nationales mi-parcours CP
11. Fluidité du parcours
12. Règlement intérieur
13. Questions des parents
14. Dates prochains CE

1: Effectifs rentrée 2022-2024

Statu quo suite à la CDEN 6 février : Ouverture provisoire non renouvelée

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9 mairie + 4 =13	21	8	9	12	25	23	18

Proposition de répartition :

13PS 17 MS= 30

4MS 8GS 9 CP= 21

12CE1-12 CE2= 24

13CE2-13 CM1= 26

10 CM1-18 CM2= 28

Réévaluation de la situation début juin lors d'une nouvelle commission.

Les syndicats sont au courant, nous espérons une aide de leur part.
La mairie a sollicité un entretien avec la DASEN.

2- Inscriptions des PS :

Communication de la mairie :

Une visite collective de l'école sera organisée suivi d'un temps de jeux et lecture dans la classe pour les nouveaux élèves de PS.

3-Périscolaire/Mairie

Mme Christelle Giraud, Atsem en arrêt maladie.

Mme Stéphanie Gothon assure la fonction d'ATSEM de 9h à 10h30, puis de 15h à 16h en plus de son poste d'animatrice le matin, le midi et le soir.

Algecco : La Mairie nous annonce qu'il sera installé durant les vacances de printemps. Mr Le Romanser ira dans l'Algecco, et Mme Nourdin ira dans la classe de Mr Le Romanser

4- Bilan actions

Vente des photos de classes : 900 euros de bénéfice. Merci à tous.

Noël : Ateliers très appréciés par les élèves. Nous remercions les parents pour leur participation et leur implication. L'année prochaine, voir avec le PN de venir dans les classes de PS à CP afin d'apporter un cadeau. S'en suivra un petit échange oral. Puis le PN donnera RDV aux autres élèves qui le souhaitent, au pied du sapin, pendant la récréation.

Intervention Aroeven le 18 janvier pour sensibiliser les élèves au harcèlement :

L'intervention était intéressante, pertinente et les élèves ont été attentifs.

A renouveler éventuellement dans l'année ou l'année prochaine sur un autre sujet.

Merci aux parents d'élèves pour nous avoir donné les coordonnées de cette association.

Coût de l'intervention : 200 euros.

Café des parents :

Le dernier s'est bien passé. Quelques parents ont pu se libérer et faire partager les réflexions des autres parents concernant les éventuels aménagements de l'école et de la cour .

Un prochain sera organisé lors de ce deuxième semestre. Le thème, les modalités sont en réflexion afin de pouvoir toucher plus de monde.

Carnaval : Défilé entre nous en musique et goûters des anniversaires mardi 12 février. L'année prochaine, nous aimerions ajouter des percussions de stule Batuccada

Piscine : Mr Chevanne ou Mme Collado emmèneront les CM1-CM2 le lundi pour une séance de 14h à 14h40. Bon niveau des élèves. Mme Capelle prend en charge la classe de Mr Chevanne ou Mme Collado pendant ce temps.

1000 pattes : livres et jeux en cour d'achat. Merci pour leur générosité. Nous aurions peut être besoin d'un peu d'aide pour les sorties.

5- Avancée projet NEFLE (Notre École Faisons Là Ensemble)

Nous avons réalisé une concertation auprès des parents et de l'équipe pédagogique. La concertation avec le service périscolaire se fera prochainement lors de leur prochaine réunion.

Grand et large projet. Nous souhaitons aménager l'espace intérieur de l'école, les classes et la cour de récréation. Le projet va s'étaler sur 2 ans. Le collège de Quetigny assurera les avances des trésorerie.

Pour que le projet soit solide, nous allons demander l'intervention de CANOPE afin qu'ils nous conseillent dans l'aménagement (2520 euros). Le projet pour demander l'intervention de CANOPE est déposé. La commission devrait avoir lieu après les vacances d'Hiver.

Après leur intervention, nous déposerons un autre dossier qui concernera l'aménagement de l'école et de la cour. A voir ce que nous proposerons cette année.

6-Exercices de sécurité :

PPMS attentat intrusion vendredi 8 décembre. Il s'est bien passé. L'adjudant Carteret nous a conseillé d'évacuer les maternelles par le périscolaire.

PPMS risques majeurs vendredi 16 février : Exercice « tempête ». Il s'est bien passé. Les enfants devaient rester dans les classes, en fermant les volets, les portes et éteindre la lumière.

Manque une mallette « de survie » : Radio, gâteaux, eau, jeu de société, lampes de poches. Nous solliciterons la mairie pour sa création en leur fournissant la liste des éléments qu'elle doit contenir.

7-Projets/sorties à venir

- USEP : Rencontres à venir :

Pour les maternelles :

Petit bal: du 25 mars gymnase de Saint-Julien

Orientation: du 8 avril 9H30 opération nationale la maternelle rentre en jeux au stade épirey

Athlétisme: du 13 au 17 mai parc de la Colombière journée

P'tit tour à pied 30 mai lac kir journée

Pour les CP-CE1 et CE1-CE2:

Orientation: mardi 7 mai 9H30 PARC DE LA COLOMBIERE MATIN

Athlétisme 10 et 14 juin:

Bike and Run 24 au 28 juin COLOMBIÈRE JOURNEE

- Spectacle Musical « Mélyne » : au fil des émotions » 2 mai pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 dans la salle des fêtes gentiment prêtée par la mairie. Coût : 600 euros

- Kermesse : 21 juin :

Thème : « Les pays » (chansons, danse maternelle)

- Semaine paralympique : du 2 au 6 avril

- un flash mob vous sera proposé, à réaliser où et quand vous le souhaitez,

- un défi 2024 buts ou paniers sera lancé,

- un projet "décore ton espace aux couleurs des JOP" sera proposé également,

- la possibilité de créer des projets autour des logos olympiques et paralympiques

L'école y participera avec des modalités encore à décider

La mairie nous annonce aussi que le 16 mars sera organisé à Remilly-sur-Tille un événement « Nature Propreté ». Les volontaires peuvent s'inscrire en appelant ou envoyant un mail à la mairie.

Le RDV se fera à 9 h au préfabriqué et le ramassage des déchets se fera autour des étangs.

8-Bilan des comptes

OCCE :

Solde au 1er septembre : 4998,31

Recettes : 4006,50 (cotisations OCCE, Photos de classe)

Dépenses : 3521,56 (photographe, abonnements, cotisation OCCE, cotisation USEP, Intervention Aroeven, Ateliers de Noël)

Solde au 15 février : 5483,25

Budget Mairie :

38 euros par enfant pour l'année 2024.

9-Liaisons

GS-CP :

Visite et ateliers des GS en CP sera organisé en Période 5

Crèche-École :

La crèche a été contactée. Nous verrons avec la nouvelle directrice ce qui est possible.

CM2-6ième

Visite en école primaire auprès des élèves le vendredi 26 janvier à 14h de Mme Bragança

Visite en école Primaire auprès des parents le jeudi 1er février à 17h30 par Mme Rivat

Visite au collège le 14 mai avec repas pris au collège

10- Résultats Evaluation Nationales CP mi-parcours :

Bon niveau. Presque pas d'enfants à besoins. Quelques enfants fragiles, cependant, cela ne reflète pas leur réel niveau. Épreuve stressante et peu habituelle pour eux.

11-Fluidité du parcours :

CM2 :

Fiche de liaison 1 a été donnée au CM2 afin de valider les adresses pour connaître leur collège de secteur.

Fiche de liaison 2 avec collège, parcours, langue vivante à renseigner. Elle sera donnée après les vacances d'hiver et sera à rendre le 29 mars au plus tard.

Pour tous les élèves :

La fiche de proposition de passage de classe à classe sera donnée le 13 mars au plus tard et sera à rendre le 29 mars au plus tard.

12-Règlement intérieur

Les nouveaux éléments proposés sont lus.

Il s'appuie sur le Règlement type départemental et les directives de l'IEN de Dijon Est.

Vote du règlement intérieur à l'unanimité.

Il sera déposé sur le site de l'école et envoyé aux parents avec le CR du CE de ce jour.

13-Questions des parents :

- « *suite du protocole phare (retour enfants/parents..)* »:

Le règlement intérieur prévoit d'informer immédiatement les parents des élèves intimidés et d'attendre 15 jours de protocole pour informer les parents des élèves intimidateurs.

Les élèves sont vus plusieurs fois lors du protocole et la situation est suivie régulièrement par la suite.

Les parents d'élèves informent d'un retour positif des enfants suite à cette mise en place.

- « *périscolaire : diffusion de photos, encadrement (activité / personnel), trombinoscope* ».

La Mairie précise qu'elle ne fera plus de diffusion de photos suite à la diffusion de photos sur leur page « facebook » et le mécontentement de certains parents.

Les représentants des parents d'élèves demandent à ce que ces autorisations soient plus précises à l'avenir. (« diffusion sur les réseaux sociaux » notamment)

Le périscolaire propose cette année des activités manuelles et des sorties au city stade très appréciées par les enfants.

Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 14 maternelles (8 en cas de sortie) et de 1 animateur pour 18 élémentaires (12 en cas de sortie).

Le trombinoscope va arriver, avec les nombreux arrêts maladies des animateurs, cela a mis un peu plus de temps que prévu.

14 : Date prochain Conseil d'école :

Jeudi 13 juin

MERCI A TOUS.